



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 09/06/2023
Dossier complet le : 09/06/2023
N° d'enregistrement : F09323P0179

1 Intitulé du projet

Programme pluriannuel de restauration de d'entretien (PPRE) des cours d'eau en gestion directe par DLVAgglo

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination	Raison sociale
Durance Luberon Verdon Agglomération	
N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
<u>2 0 0 0 3 4 7 0 0 0 0 0 1 9</u>	Communauté d'agglomération
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom	Prénom(s)
<u>PETRIGNY</u>	<u>Jean-Christophe</u>

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10 : Canalisation et régularisation des cours d'eau : projets soumis à autorisation loi sur l'eau au titre des rubriques 3.1.3.0. , 3.1.4.0 , 3.1.5.0.	Le programme prévoit des interventions d'entretien et de restauration du lit et des berges sur plusieurs cours d'eau dont 2 sont visés par l'AP 2014-900bis frayères du 13/05/2014 (Drouille et Lague). Le programme est donc soumis à autorisation loi sur l'eau au titre de la rubrique 3.1.5.0.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent dossier concerne le programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau qui proposera des travaux de restauration ou de gestion des boisements, de préservation des milieux ainsi que des gestions sédimentaires mineures. Cette programmation vise à l'entretien du patrimoine végétal et fonctionnel des cours d'eau et à limiter les risques en lien avec les inondations notamment par les risques d'embâcles ou de colmatage d'ouvrages.

4.2 Objectifs du projet

Le PPRE a pour objectif d'améliorer l'état écologique des cours d'eau gérés directement par DLVAgglo au titre de la prise de compétence GEMAPI. Le programme s'appuie sur un diagnostic pluridisciplinaire des cours d'eau : hydraulique, hydromorphologie, milieux naturels aquatiques, milieux naturels terrestres , qui a permis de distinguer 3 axes d'actions dans le cadre du présent programme :

- Axe 1 : interventions linéaires à l'échelle de sous-tronçons définis pour leur homogénéité et leur niveau d'enjeu pour chaque compartiment. Les types d'interventions prévus s'orientent selon 3 objectifs : améliorer - restaurer - préserver
- Axe 2 : interventions ponctuelles lorsque des dysfonctionnements hydrauliques/hydromorphologiques/écologiques ont été identifiés lors des diagnostics.
- Axe 3 : il s'agit d'actions indirectement liées aux interventions. Elles permettent de définir et de préciser des modalités d'interventions pour prendre en compte différents enjeux (biodiversité, risque de pollution ou d'inondation, ...). Cet axe inclut également des actions de sensibilisation et de pilotage du programme.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

A la suite du diagnostic pluridisciplinaire effectué, il a été défini plusieurs types d'interventions linéaires et/ou ponctuelles :

- actions A1 : Maintien ou amélioration de l'état sanitaire des boisements, gestion raisonnée des embâcles et sélection des sujets arborés les mieux adaptés.
- actions A2 : Limitation des risques en amont immédiat des ouvrages de franchissements par abattage, maintien ou amélioration de l'état sanitaire des boisements, limitation du risque d'embâcle par débroussaillage ou fauche régulière, maintien du développement de la végétation aux abords des ouvrages, réduction des espèces invasives au profit des espèces locales adaptées.
- actions P1 : Maintien du bon état sanitaire des boisements et réduction des espèces invasives et/ou envahissantes au profit des espèces locales adaptées
- actions P2 : Laisser le milieu évoluer naturellement pour favoriser la biodiversité, interventions humaines limitées à des circonstances exceptionnelles
- actions R1 : Retrouver une fonctionnalité des boisements et un bon état sanitaire, ré-ouvrir les milieux pour restaurer leurs fonctionnalités écologiques, réduire les espèces invasives au profit des espèces locales adaptées
- actions R2 : restaurer les boisements disparus, restaurer les continuités écologiques liées à la présence des boisements de berge, améliorer l'état écologique du cours d'eau, qu'il s'agisse des milieux terrestres, aquatiques et de leur interface
- actions OH : limiter les sources de risque d'embâcle ou obstruction en amont immédiat des ouvrages, limiter le risque d'embâcle et obstruction par traitement préventif, traiter les atterrissements obstruant les ouvrages
- actions GS : Eviter l'accumulation de dépôt de sédiments dans les zones sensibles aux risques d'inondation et la fixation des bancs de sédiments, restaurer le fonctionnement hydraulique et morphologique altéré, recharger les zo

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Non concerné

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis aux procédures réglementaires suivantes :

- Autorisation au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement, dits "loi sur l'eau" (rubrique 3.1.5.0.)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Linéaire couvert par le programme :	154.7 km
Linéaire couvert par une intervention prévue dans les 10 ans du programme (hors préservation type P2) :	125 km
Nombre d'interventions localisées :	5

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques⁽¹⁾

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Corbières , Sainte-Tulle, Pierrevert, Montfuron, Manosque, Volx, Villeneuve, Valensole, Gréoux-les-bains
Hors DLV Agglo : Beaumont de Pertuis, La Bastide des Jourdans, Saint Maime, Saint Martin les eau

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU, SCOT, SDAGE
PPRn, PPRI

⁽¹⁾ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

⁽¹⁾ Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 ZNIEFF type I 6 ZNIEFF type II
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	un APPB concerné : FR3800532 Luberon oriental
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le programme se situe sur les périmètres de deux parcs naturels régionaux : - PNR du Luberon (rive droite de la Durance) - PNR du Verdon (rive gauche de la Durance)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de biosphère UNESCO du Luberon concernée
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte-tenu que le programme concerne l'entretien et la restauration de cours d'eau, la totalité du programme concerne des zones humides avérées (lit et berges des cours d'eau) ou potentielles (vallats secs)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble des communes concernées sont couvertes par un PPRN. PPRT : Manosque et Volx (Géosel et géométhane)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tous les PPR sont approuvés
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 périmètre de protection de captage rapproché est concerné par le programme (Largue) 2 périmètres de protection de captages éloignés sont concernés par le programme (Largue et Ridau)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le programme est concerné par : - 4 ZSC (directive habitats) - 2 ZPS (directive oiseaux)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cas de traitements des atterrissements, une remobilisation des matériaux sera fortement privilégiée. Dans le cas cela n'est pas possible pour des raisons hydrauliques (risque inondation) et hydromorphologiques, des évacuations pourront être envisagées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs cours d'eau concernés par le programme présentent une tendance à l'incision du lit et déficit sédimentaire. Des projets d'aménagement sont en cours d'élaboration en parallèle
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le programme de travaux n'impacte pas les ressources disponibles, ni les équipements d'alimentation en eau potable / assainissement. Pas de volet de restauration hydromorphologique sur le PPRE, mais dans le futur schéma d'aménagements des cours d'eau élaborés en parallèle du dossier de PPRE.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des impacts sur la biodiversité principalement dans sa phase d'intervention (travaux). L'ensemble des incidences sur les habitats la flore et la faune ont été étudiés ainsi que les mesures de réduction et d'évitement correspondantes sont identifiés. A terme, l'impact du programme sera positif sur la qualité des milieux rivulaires et les habitats naturels, l'objectif principal du programme étant d'améliorer / préserver / restaurer les milieux rivulaires.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'incidence du programme sur les sites Natura 2000 a été évaluée. L'impact net (après mise en place des mesures d'évitement et de réduction) des interventions prévues au programme n'est pas significatif ni sur les milieux naturels, ni sur les habitats et espèces inscrites au FSD des sites Natura 2000 situés à proximité.
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien le programme du PPRE repose en partie sur le traitement des boisements rivulaires, même si des abattages sont prévus, ils sont réalisés dans l'objectif de diversifier ou d'améliorer les boisements rivulaires. Le projet ne se veut pas consommateur d'espaces naturels mais plutôt producteur autant que possible.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : des mesures de veille hydro-météorologiques, et de mise à l'abri des hommes et matériels en cas de crue sont prévus. Ils permettront la sécurité des hommes et du matériel, et d'éviter tout risque de pollution. Risque feu de forêt : lors des interventions, les arrêtés préfectoraux d'accès aux massifs et d'emploi du feu seront respectés strictement.
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seules les venues sur site des équipes d'intervention et de leur matériel peuvent être considérés comme déplacements/trafics. Le programme n'engendre pas de modification significative des déplacements/trafics à l'échelle du territoire.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les interventions peuvent engendrer du bruit lié au matériel utilisé. Pour limiter au maximum les impacts, le calendrier des travaux est adapté au cycle de vie des espèces sensibles.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter également que les travaux auront lieu de jour. L'impact résiduel sera négligeable.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De part l'utilisation d'engins motorisés pour la réalisation des travaux, il peut y avoir un risque de casse ou de fuites des flexibles, mais toutes les mesures de précautions sont prévus pour limiter ses risques de pollution.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La production de déchets concerne uniquement des végétaux coupés et où il est nécessaire de les évacuer. Ils seront traités et évacués vers des filières de traitement adaptées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Plusieurs mesures d'évitement et de réduction voire d'accompagnement ont été définies pour chaque compartiment environnemental. Il s'agit principalement :

- adaptation de la période d'intervention pour éviter les périodes sensibles pour les différents compartiments biologiques
- mesures spécifiques pour certaines espèces floristiques de type balisage de mise en défens
- mesures spécifiques pour certaines espèces faunistiques à enjeu (par exemple : identification préalable des arbres à cavité pour les chiroptères).
- mesures de prévention pour éviter une pollution accidentelle lors des campagnes d'intervention
- veille hydrométéorologique lors des campagnes d'intervention

Ces mesures permettent de diminuer les impacts du programme sur l'environnement et conduisent à des impacts résiduels négligeables sur l'ensemble des compartiments environnementaux en phase travaux.

A terme, l'impact du programme sera positif sur l'environnement.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu :

- de la nature du programme dont les objectifs sont l'entretien et la restauration des cours d'eau concernés,
- du gain écologique et de la réduction du risque d'inondation attendus par la mise en place du programme,
- de la démarche mise en place pour intégrer les enjeux environnementaux dans le programme,
- que les travaux sont réalisés en grande partie sur la végétation, et de manière très ciblée et minime sur les sédiments en dehors des périmètres de captage

il n'apparaît pas nécessaire au maître d'ouvrage de soumettre ce programme à évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Fiches actions du PPRE décrivant le programme de travaux	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Cartographies des Périmètres de captage à proximité des cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MEGIS

Prénom GILLES

Qualité du signataire Vice-Président DLVAgglo délégué à la GEMAPI

A MANOSQUE

Fait le 0 8 / 0 6 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)